**PROCEDURE DE MISE EN PLACE DE PRESTATION / COLLABORATION RECHERCHE PRIVEE**

Dans un souci d’optimisation du suivi des prestations et projets privés et pour améliorer leur durée de traitement en limitant le nombre d’échanges, le service des relations externes propose une procédure pour permettre à chacun de connaitre les démarches nécessaires à la mise en place de ces projets et contrats.

* Concernant la mise en place de prestations et montage de projets privés, le service des relations externes se concentre sur deux actions :
* la promotion des activités et savoir-faire du laboratoire
* l’aide au montage et la contractualisation des projets privés

Le Service des Relations Externes intervient en apporteur d’affaires pour faire remonter les opportunités de collaborations et/ou en facilitateur pour prendre en charge le suivi administratif (proposition commerciale, aspects juridiques, financiers, etc.). Le recrutement et l’accueil d’ingénieur ou stagiaire reste à la charge du référent de la prestation.

La validation de la faisabilité du projet, le choix du mode de réalisation et la responsabilité de la prestation appartiennent aux membres du laboratoire et de l’équipe technique.

Cette distinction permet de faciliter les échanges suivant leur nature (technique ou administrative) entre l’ENSAIT et le demandeur, et de décharger les opérateurs et référents des aspects de commerciaux.

* Plusieurs modes de réalisation des projets peuvent être mis en place :

Par ordre croissant d’implication :

* Réalisation d’essai et/ou de prototypes par les équipes du laboratoire
* Projet SPRINT d’octobre à février avec proposition à construire entre juin et juillet, montant de 1000 à 3000 €
* stage de 2ème année contractualisé (de juin à septembre avec proposition de sujet de préférence en février/mars) à partir de 8.000€
* projet de PFE contractualisé (de février à septembre avec proposition de sujet de préférence en novembre/décembre) à partir de 13.000€
* Réalisation d’une étude par un ingénieur recruté spécifiquement pour le projet à partir de 20.000 € pour une durée de 4 mois minimum
* thèse CIFRE, montant du contrat de collaboration de 50.000 à 80.000 € sur 3 ans, en fonction des moyens nécessaires pour le projet.

 (Les tarifs sont donnés à titre indicatif. Possibilité de CIR pour l’entreprise).

Par pragmatisme et stratégie, le service souhaite limiter le nombre d’interventions de types caractérisation, métrologie … et les réserver à des entreprises partenaires privilégiés (partenaire de projets R&D, entreprises accueillant des stagiaires et/ou des alternants, entreprises offrant des perspectives de projets de plus grande envergure (PSPC, projets européens...)).

